



saient pas la même guerre : leur guerre était déjà une guerre d'une nature différente : la guerre révolutionnaire.



Lorsque la guerre éclate le 3 septembre 1939, je n'aurai 14 ans que le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Lorsqu'elle s'achève le 8 mai 1945, je n'ai pas encore 20 ans et pourtant je suis déjà un «ancien combattant». Car moi non plus je n'ai jamais accepté la défaite. Je suis devenu gaulliste dès le mois de juin 1940 et je le resterai jusqu'à l'été 1945 lorsque De Gaulle fit arrêter et juger le Maréchal. Je n'étais pas au cœur des secrets, mais j'avais la certitude que le Maréchal n'avait pas trahi.

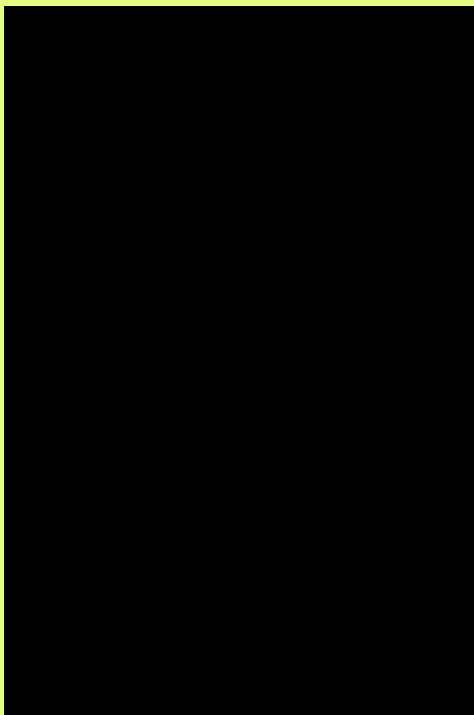
Mon pressentiment était juste. La politique du Front Populaire et la trahison des communistes avaient entraîné une telle défaite de nos armées qui fuyaient dans un désordre indescriptible au milieu de la débâcle des réfugiés, que personne ne peut contester de bonne foi que le Maréchal n'avait pas d'autre solution que celle de demander et de signer un armistice.

J'ai toujours considéré le nazisme d'Hitler et le communisme de Staline, comme les pires des régimes que les hommes aient eu à subir. C'est pourquoi le 21 juin 1941, j'ai repris espoir : les deux régimes allaient se détruire. Hélas l'aveuglement démocrate de Roosevelt changea la donne. Songez que dans la seule année 1943, il fournit à Staline 240.000 véhicules de toute nature : chars, auto-cansons, half-tracks, camions, voitures, locomotives, wagons, etc... !

En septembre 1944, les jeunes Français qui n'avaient pas accepté la défaite, mais n'avaient jamais voulu «faire un bout de chemin» avec les communistes, se sont engagés dans la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc ou la 1<sup>re</sup> Armée de De Lattre. Nous sommes partis nous battre contre les Allemands. Pendant que nous risquions nos vies en Alsace, les communistes restaient en France pour se battre contre les Français. Ils en ont arrêté, torturé et tué plus de 100.000.

Si huit divisions avaient pu être armées et équipées pour permettre à la France de rester présente dans la guerre, et à De Gaulle de parler en son nom, c'est aux seuls Américains que nous le devons. Pourtant en 1944, il rejeta l'offre des Américains de désarmer les communistes et préféra gracier les communistes condamnés à mort pour haute trahison. Tandis qu'il condamnait à mort le Maréchal et les Français qui lui avaient obéi.

Tout ce que vous dénoncez dans votre livre et qui fut voté en 1946-: le statut de la fonction publique, le monopole du syndicat du livre, les nationalisations des banques,



**En décembre 1944, devant un centre parisien du Service social de la 1<sup>re</sup> Armée De Lattre, des volontaires chargent les cadeaux de Noël destinés à nos soldats engagés en Alsace. Devant eux, les milices communistes de l'intérieur n'auraient pas fait le poids**

des assurances et de l'énergie (EDF en particulier) sont l'œuvre des communistes ramenés par De Gaulle. Ne venez pas me dire, à moi et à d'autres, qu'il n'avait pas d'autre solution. Au lieu de laisser la 1<sup>re</sup> Armée et la 2<sup>e</sup> DB occuper l'Allemagne, il n'avait qu'à nous faire revenir en France. Les milices communistes n'auraient pas fait le poids devant nous. Nous nous y attendions. Mais il a commencé par ôter à de Lattre le commandement de la 1<sup>re</sup> Armée pour le donner à un «godillot» plus docile.



Que les Français aient ou non une zone d'occupation était moins important que de rétablir la paix civile en France. Notre présence aurait sauvé du déshonneur les Français qui n'avaient pas commis d'autre crime que celui d'être anti-communiste. Ce qui était important en ce printemps 1945, c'était de réconcilier les Français. De Gaulle avait maintenu la France dans le combat. Comme vous, lorsque j'en eus l'âge, je l'ai suivi tant que l'on se battait contre les Allemands. Je l'ai quitté lorsque, poussé par les communistes, au lieu de rassembler les Français, il a condamné ceux qui, comme le Maréchal, avaient dû affronter les suites d'une terrible défaite dont ils n'étaient en rien responsables. La

réconciliation des Français passait obligatoirement par la reconnaissance du rôle qu'avait joué le Maréchal, ce que De Gaulle refusa.

Il a fait condamner ceux qui pendant quatre ans avaient dû subir les diktats de l'occupant, ceux qui avaient fait de leur corps et de leur personnalité un rempart pour protéger les Français et les deux millions de prisonniers. Même Laval n'a jamais trahi. Il a négocié, lutté, ergoté comme l'avocat qu'il était et comme le paysan madré qu'il restait. Il ne cédait que pour éviter un plus grand mal et il est mort assassiné par des balles françaises. Son procès est une monstruosité judiciaire qui entache l'honneur de la France.

En octobre 1940 pendant qu'il rencontrait Hitler et ne cédait rien sur le fond, le Maréchal envoyait à Londres le professeur Rougier pour signer un accord avec Churchill pour laisser entrer le ravitaillement en provenance des colonies. Ceci n'est qu'un exemple, mais il donne une vision exacte de la réalité de la guerre secrète. De Gaulle le savait, mais il a toujours nié les faits et il a laissé condamner le professeur Rougier qui sera heureusement réhabilité.

Lorsque c'est votre vie seule qui est menacée, vous devez en faire le sacrifice pour sauver celles des autres. Là est le vrai courage. Mais lorsque c'est la vie des autres qui est menacée, vous n'avez pas le droit de la risquer. C'est la différence entre la morale naturelle qui appelle bien ce qui est bon pour l'homme, et la morale des communistes qui appelle bien, ce qui est bon pour le parti. (Mais peut-on parler de morale lorsqu'il s'agit de leurs méthodes ?).

En 1939, les communistes français ont préféré trahir la France en s'alliant avec l'Allemagne plutôt que de trahir leur parti. De Gaulle les a graciés. Les Français qui se sont sacrifiés pour protéger leurs frères, De Gaulle les a condamnés.

En 1958, je me suis fait surprendre une deuxième fois. J'avais cru que sa traversée du désert lui avait donné l'occasion de méditer sur ses erreurs passées. Une nouvelle fois il a trahi tous ceux qui lui avaient fait confiance. Et il a trahi non pas pour donner l'indépendance au peuple algérien, il a trahi tous les amis de la France pour donner le pouvoir au parti communiste algérien, après avoir éliminé tous ceux qui ont tenté de s'opposer à sa politique.

Lui qui avait été sans pitié pour le Maréchal et pour ceux qui l'avaient suivi, lui qui leur refusa toute excuse même au nom de la raison d'état, au nom de cette même raison d'état, il trompa sans vergogne ceux qui lui avaient fait confiance. Pour perpétrer son crime, il s'est appuyé sur la gauche et sur ses «godillots». C'est de là que date la main- mise définitive des socialistes et

# LETTRE OUVERTE

>>> *Suite de la page 25*

des communistes sur l'éducation nationale, mainmise dont vous dénoncez les méfaits.

**Où il est question  
du colonel Rémy,  
de Raoul Follereau  
et du docteur Schweitzer...**

Sous la IV<sup>e</sup> république on pouvait critiquer les administrations défailtantes et les fonctionnaires négligents. Sous la V<sup>e</sup> c'est impossible, toute critique quelle qu'elle soit, est considérée comme un crime de lèse-majesté.

Un moment j'ai cru que tout cela allait changer avec l'arrivée du Président Pompidou dont vous avez été le ministre. Mais après avoir lancé votre apostrophe célèbre, vous êtes parti, j'allais dire presque silencieusement... Pourquoi ? Ce n'est ni dans votre nature, ni dans votre tempérament.

Le **colonel REMY** a souffert lorsqu'il a découvert la vérité sur le Maréchal. Il a supplié De Gaulle de revenir sur ce crime et de réparer cette injustice. Toujours au nom de la raison d'état, a-t-il dit, De Gaulle a refusé. C'est un mensonge. C'est son orgueil qui le poussait à s'abriter derrière la raison d'état et à prétendre incarner la France, alors que seul le Maréchal avait été investi et reconnu par tous les états y compris les U.S.A. et l'U.R.S.S. En réalité, De Gaulle a condamné ceux qui ont eu une autre conception de leur devoir que la sienne et les a laissés mourir, comme le général Dentz les fers aux pieds, non parce qu'ils avaient douté de la France, mais de lui.

Voilà, c'est dur, mais il fallait que ça sorte.

J'ai chanté votre chant, et donc, d'une certaine manière, vous avez participé au mensonge auquel j'ai cru et qui aujourd'hui empoisonne toujours la France.

Votre livre me laisse un immense espoir. Il vous suffirait de faire un geste : ce geste évidemment ne satisfera pas les communistes, mais il y a longtemps qu'ils se sont retranchés de la communauté nationale, la preuve, c'est qu'ils se nomment le parti communiste français ! Mais ce geste, si vous le faites, sera pour tous

**André Récipon (à droite) auprès de Raoul Follereau.**

Archives André Récipon

les vrais Français un geste d'apaisement, un geste de réparation, un geste qui supprimera définitivement la fracture de la communauté française qui dure depuis 55 ans et l'empêche de se rassembler.

**Proposez, avant qu'ils ne disparaissent tous, aussi bien à ceux qui ont suivi de Gaulle qu'à ceux qui sont restés fidèles au Maréchal, de conduire son cercueil le 11 novembre prochain de l'Île d'Yeu au fort de Douaumont où il reposera en paix au milieu de ses soldats.**

J'ai bien hésité avant d'écrire cette lettre. Mais pour moi que Raoul Follereau considérait comme son fils et qui suis son héritier spirituel, il me semble que je lui donne par cette lettre une nouvelle preuve de mon attachement. Vous n'ignorez pas en effet que **Raoul Follereau** fut placé, pendant la «drôle» de guerre, par le 2<sup>e</sup> Bureau du Grand Quartier Général à la Commission Interministérielle de Contrôle Téléphonique. A ce titre il écoute, entre autres, les conversations entre Reynaud et Roosevelt en juin 1940. Il était donc bien placé pour savoir que le Maréchal n'avait pas d'autre solution que celle de demander l'armistice.

Toute sa vie il restera fidèle au Maréchal et considérera sa condamnation comme une tache à l'honneur de la France. Comme le Maréchal à son procès, il ne sortira jamais de sa réserve. Sauf une fois à la mort du **docteur Schweitzer**. Il écrira un article intitulé «Schweitzer est-il français ?» dans lequel il dira : «*Tous les Chefs d'états du monde ont adressé un message de condoléances à la fille du célèbre médecin. Tous sauf le Général De Gaulle. Pourquoi ? Parce que le docteur Schweitzer était membre du Comité pour la réhabilitation du Maréchal*».

«*Demain l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes*» avez-vous écrit en pensant aux occupants. Mais ce sont les occupés, qui ont résisté le revolver sur la tempe et qui souvent, la mort dans l'âme, ont dû se compromettre pour éviter un plus grand mal, qui ont connu, par les communistes, le prix du sang et des larmes.

J'ai confiance dans votre réponse car le courage ne vous a jamais manqué.

Avec l'assurance de ma respectueuse considération.

**André Récipon**  
Croix du combattant volontaire 39/45

Keystone



**Xavier Vallat et le chanoine Polimann réunis à Vichy. Deux glorieux combattants, deux députés, deux grandes consciences françaises.**

**N**ous sommes en décembre 1941. A la suite d'attentats anti-allemands où se trouvaient impliqués (avec d'autres) des résistants Juifs, les autorités d'occupation - on ne rappellera jamais assez qu'une armée étrangère occupait le pays et que, comme toute armée d'occupation, c'est elle qui décidait et ordonnait tout - les autorités d'occupation donc, décident d'imposer d'une amende de UN MILLIARD de francs la communauté israélite de France à travers ses représentants officiels, l'Union Générale des Israélites de France, l'U.G.I.F.

Ouvrons une parenthèse pour dire que la valeur du franc de cette époque était (renseignement fourni par la Banque de France) à peu près le double de la valeur du franc actuel. Un milliard de francs de 1941 en valait donc DEUX de nos jours. Une amende de cette importance était tout simplement colossale.

Les représentants de l'U.G.I.F. André Baur pour la zone occupée, et Raymond Raoul Lambert pour la zone libre, s'étaient immédiatement tournés vers Vichy. Ils savaient parfaitement que le gouvernement du Maréchal Pétain entretenait avec le Consistoire Central et le Grand Rabinat de France d'excellentes relations. C'est par dizaines, en effet,